

# **AU DÉPARTEMENT D'ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES**

## **POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN INNOVATION SOCIALE ET ENTREPRISES COLLECTIVES**

**L'entrée en fonction est prévue au 1<sup>er</sup> juin 2023 sous réserve des autorisations budgétaires requises.**

**L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.**

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) détient une renommée internationale. L'École des sciences de la gestion (ESG) en est la plus grande faculté avec 290 professeures, professeurs, 48 unités de recherche dont 3 Chaires de recherche du Canada, 3 Chaires de recherche stratégique UQAM, 13 Chaires de recherche-innovation et 14 Unités à vocation de transfert. Le Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion regroupe cinquante professeures, professeurs provenant d'horizons disciplinaires variés tels que la gestion des entreprises sociales et collectives, la gestion des ressources humaines, le comportement organisationnel, la psychologie industrielle et organisationnelle, les relations du travail et le développement organisationnel.

### **SOMMAIRE DE LA FONCTION :**

L'Équipe de recherche en gestion des entreprises sociales et collectives est composée de cinq professeures du Département d'organisation et ressources humaines et de leurs étudiantes, étudiants. Réunies autour d'une vision de l'innovation sociale transformatrice, les membres de l'Équipe travaillent en lien étroit avec l'écosystème de l'économie sociale et de l'action communautaire et privilégient la recherche partenariale et le travail en collectif. Dans ce contexte, le département souhaite s'adjoindre une personne qui saura assumer les fonctions suivantes :

- Enseignement et encadrement aux trois cycles d'études dans le domaine de l'innovation sociale et de la gestion des entreprises collectives
- Recherche dans le domaine de l'innovation sociale et de la gestion des entreprises collectives (organisations à but non lucratif, coopératives, organisations non gouvernementales, etc.)
- Services à la collectivité (activités contribuant au fonctionnement de l'université et à son rayonnement dans le milieu)

### **EXIGENCES :**

- Doctorat en sciences de la gestion ou dans une discipline connexe et spécialisation dans le domaine de l'innovation sociale et des entreprises collectives, de l'économie sociale, l'économie solidaire ou l'économie coopérative
- Habileté à enseigner aux trois cycles dans le domaine de l'innovation sociale et des entreprises collectives, appuyée par des évaluations d'enseignement, le cas échéant
- Expérience et qualité des réalisations en recherche dans le domaine de l'innovation sociale et des entreprises collectives
- Connaissance des principaux paradigmes, concepts, méthodes de recherche et analyses critiques propres aux champs de l'innovation sociale et des entreprises collectives
- Capacité à établir, maintenir et développer des partenariats et à travailler avec les réseaux de l'écosystème
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires
- Capacité démontrée en ce qui a trait à l'autonomie, la gestion de soi, de son temps ainsi que du respect de l'éthique professionnelle
- Maîtrise du français parlé et écrit\*

### **ATOUTS**

- Expérience pratique en termes de création, fonctionnement ou développement d'entreprises collectives
- Habileté à enseigner dans l'un des autres domaines du département

\* Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue, sauf exception. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**

**TRAITEMENT :** Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en remplissant le questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : <https://rh.uqam.ca/qacesegalite/>

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, détaillé, avec une lettre de présentation (2 pages maximum), un résumé du programme de recherche (3 pages maximum), les évaluations d'enseignement (le cas échéant) ainsi que deux lettres de recommandation acheminées par les signataires directement à la secrétaire de direction **AVANT LE 27 JANVIER 2023 17 H À** :

Madame Céline Warnier, secrétaire de direction  
Département d'organisation et ressources humaines  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal  
Téléphone: (514) 987-3000 poste 3396  
Courrier électronique : [warnier.celine@uqam.ca](mailto:warnier.celine@uqam.ca)